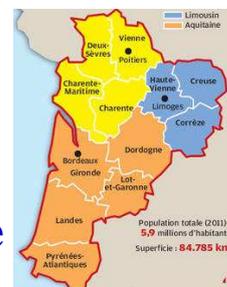




Union Nationale des Syndicats Autonomes



Votre
**GAMELLES ET
BIDONS**
De Nouvelle-Aquitaine
MAI 2017



LES BONNES RÉOLUTIONS

L'assemblée générale du syndicat Unsa Douanes de Nouvelle-aquitaine s'est tenue le vendredi 19 mai 2017 à Fronsac, réunissant une quarantaine de participants (actifs et retraités). L' AG s'est déroulée en présence de collègues SU et CO venus de Bordeaux, Langon, Agen, Périgueux, Arcachon, Mérignac ...



Jean-Marc Querillacq

Stéphanie Lahouze

Pierre-Yves Jacqmin

E-G Faches

Serge Détrieux

Denis Mellier

Grégory Naegellen

Ce fut une joie pour nous également de revoir Pierre Yves Jacqmin notre ancien Secrétaire Interrégional devenu Secrétaire Général Adjoint UNSA Douanes à Paris.

Présents également les Secrétaires Régionaux de Poitiers (Denis Mellier) et de Bayonne (Stéphanie Lahouze), ainsi que le secrétaire national de la Fédération Romain Guillonnet et le secrétaire de l'union régionale de Nouvelle-Aquitaine Philippe Despujol.

Ce fut l'occasion pour notre Secrétaire Interrégional Serge Détrieux de faire un tour d'horizon de l'actualité douanière de la région Nouvelle Aquitaine.

2 résolutions ont été adoptées par l'assemblée générale (voir page suivante) et un débat sur la place de la politique dans le syndicat a permis de réaffirmer les valeurs fortes de notre syndicat à savoir l'accueil parmi nos adhérents de tous les agents quelle que soit leurs opinions politiques dans le cadre des valeurs démocratiques et républicaines. Néanmoins, l'action de l'Unsa ne peut être dirigée par la ligne d'un parti politique, quel qu'il soit, mais elle doit être la suite logique des décisions prises dans ses instances en toute **Autonomie** !



Une partie de l'assistance

L'ambiance chaleureuse et les débats constructifs se sont terminés par un repas convivial et les agents présents sont repartis avec une sacoche garnie offerte par le groupe d'assurance GMF.

RESOLUTION N°1

L'assemblée générale souveraine UNSA Douanes de la Direction interrégionale des Douanes de Nouvelle-Aquitaine qui se tient ce jour, 19 mai 2017 à Fronsac (Gironde), adopte à la grande majorité des présents (1 abstention) la motion suivante qu'elle adresse au Directeur interrégional des douanes afin qu'elle soit communiquée à la Direction générale :

« Nous, douaniers, présents à l'AG UNSA Douanes de Fronsac, déplorons le nombre élevé de bulletins de votes à l'élection du 16 mars dernier, non pris en compte, au niveau de notre interrégion, pour défaut de signature sur l'enveloppe individuelle dans le cadre du vote groupé.

Environ 100 votes non pris en compte, c'est trop ! c'est affaiblir la représentation des agents.

Pour éviter ce déni, bien involontaire, de démocratie aux prochaines élections de 2018, nous demandons l'expérimentation sur notre DI d'un mode de vote mixte, avec maintien du vote à l'urne sur les grosses implantations (BVBayonne, BVPoitiers, BVBordeaux-DI, BVBordeaux-DR) tel qu'organisé jusqu'alors et procédure de vote électronique fiabilisé, anonyme et simple là où le vote groupé était la règle aux dernières élections. »

INFO TV : en marge de l'AG, une « Expression directe » en préparation de la fonction publique d'État a douanes.

Nous vous communiquerons dès que émission.



équipe de télévision de l'émission d'un sujet sur les différents métiers interviewé deux collègues de l'Unsa

possible la date de diffusion de cette

RESOLUTION N°2

Les agents réunis en assemblée générale souveraine UNSA Douanes de la Direction interrégionale des Douanes de Nouvelle-Aquitaine qui se tient ce jour, 19 mai 2017 à Fronsac (Gironde), dénoncent la politique d'emploi de la DGDDI qui, depuis plusieurs années, raye de la carte douanière, des bureaux, des brigades et sacrifie des missions.

Ils se prononcent à l'unanimité pour :

- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois douaniers ;
- le renforcement des effectifs douaniers ;
- la revalorisation négociée du point d'indice FP ;
- une meilleure reconnaissance des risques inhérents à l'exercice des missions de la surveillance.

MERCI MADAME LA PRÉFÈTE !

L'information nous a été officialisée lors du CT de Nouvelle-aquitaine du 12 mai 2017, les effectifs de la brigade de Périgueux seront abondés par l'affectation en sortie de stage de 6 agents ce qui nécessitera une extension immobilière du bâtiment récemment livré et induira le départ des emplois Paris Spé.

Cette bonne nouvelle est la conséquence de la charge de travail qui croît dans les PPF (exemple l'aéroport de Bergerac) suite notamment à la dernière directive communautaire qui impose désormais un contrôle, via fichiers informatisés, pour tout passager hors SCHENGEN.

Mais elle est surtout la conséquence des relations privilégiées entretenues par la Préfète de Dordogne avec le pouvoir actuel.



En effet, l'Unsa douanes se réjouit de la décision prise, mais regrette que pour arriver à de telles annonces, l'intervention politique soit priorisée alors qu'il suffirait de prendre en compte les remarques des agents et de leurs syndicats lorsque dans les instances consultatives comme les CTSD ils expriment ces mêmes besoins.

Ces 6 agents sont issus des 1000 recrutements exceptionnels réalisés en 2016 et 2017 afin de renforcer la lutte contre le terrorisme. Au total, la DI de Nouvelle-Aquitaine aura reçu, sur cette enveloppe, le renfort de 36 agents de la surveillance.

Néanmoins les effectifs de référence de la DI baissent en 2017 dans leur globalité de 3 unités.

La purge des emplois OPCO et AG se poursuit donc à un rythme effréné, ce que l'Unsa Douanes dénonce (Rf résolution de l'AG de Bordeaux).

LES AUTRES NEWS DU CTSD DU 12 MAI

- Renforcement du réseau de prévention avec la création d'une fonction de chargé de mission « démarche Bien être au travail et CHST » qui formera équipe avec les 3 assistants de prévention.
- Précisions sur le rôle et le positionnement du futur adjoint au DI.
- Confirmation du rôle et attributions du pôle PPCI (pôle performance, pilotage et contrôles internes).
- Groupes de travail internes pour évaluer la volumétrie de travail suite au BREXIT. Le préfet de région travaille également sur les conséquences pour les administrations.
- 9 suppressions d'emplois OPCO en 2017 : 1A à Mérignac, 1B à Matha RL, Niort, Limoges et La Rochelle, 1C à Brive, Guéret et 2C à Angoulême CVC.
- Renforcement d'un emploi pour le pôle PGP de Bayonne.
- Au 4 mai, il y avait 23 Paris Spécial en activité sur la DI-NA (1 DI, 8 Poitiers, 8 CSRH, 3 Bordeaux, 3 Bayonne). Et 150 mois vacataires dont 120 pour le CSRH.
- Le bureau de Périgueux ferme définitivement le 1^{er} juillet 2017.
- Le bureau de Guéret n'est pas remis en cause (fret express, contrôle TSVR, tabacs). Celui d'Agen a une charge de travail évaluée à 12,8 ETPT.
- Un groupe de travail sur l'évolution des bureaux (hors viti) sera organisé.
- Des travaux sur l'aéroport de La Rochelle sont prévus.

- Les brigades de La Rochelle et Limoges seront renforcées en effectifs.
- Le point sur les effectifs du CSRH a de nouveau été fait. Les emplois supplémentaires comblés par les 10 vacataires répondent à un réel besoin. Mais selon l'Unsa, la charge de travail devrait encore croître et la pérennité des emplois devenir une exigence. Lorsque le rapport d'Eurogroup sortira, il nous éclairera certainement mieux à ce sujet.
- La centralisation régionale de la TICPE sur le bureau de La Rochelle se traduira par un emploi supplémentaire.
- Les 3 TIC (TICFE, TICGN et TICC) feront l'objet d'une centralisation interrégionale qui se traduirait sans suppression d'emploi mais avec le transfert de 3 emplois de Poitiers et 1 emploi de Bayonne vers Bordeaux (3 à Bassens et 1 au PAE). Mais la non stabilisation de la réglementation n'offre pas une visibilité exacte sur ce dossier qui devrait préalablement faire l'objet d'une étude en CHS.

En questions diverses, le DR de Bordeaux indique qu'il sera amené à repreciser sa décision sur le régime des Maîtres de chien. Concernant le futur MC d'Arcachon, il sera appelé lorsque les locaux le permettront.

Le nouveau centre de tir de SAINT MAGNE, sera opérationnel prochainement à des conditions plus avantageuses pour l'administration. Néanmoins l'achat par l'administration des cibles mouvantes, très onéreuses, n'est pas encore budgété.

La situation du bureau d'Angoulême CVC a été évoqué. L'administration a reconnu qu'il a subi une longue et lente série de restructurations (Division, Garantie ...) auquel s'ajoutera la fermeture du Centre Viti. Mais le DI confirme le maintien d'une section de contrôle Viti. Par ailleurs, les agents seront prioritaires chaque fois qu'une place se libérera au bureau d'Angoulême.

COTISATIONS ANNUELLES 2017

ACTIFS

GRADES ou Situations	Montant annuel payé à l'UNSA	Montant annuel réel payé après fiscalité	Coût mensuel réel
Stagiaires	22	7	0€58
Agents Berkani	27	9	0€75
AC 2ème classe	64	21	1€75
AC 1ère classe	69	23	1€91
ACP2 et 1	84	28	2€33
Contrôleur 2	89	30	2€50
Contrôleur 1	95	32	2€66
Contrôleur Principal	101	33	2€75
Inspecteur	117	39	3€25
IR3	127	42	3€66
IR2	132	44	3€58
IR1	137	46	3€83
IP1/IP2	144	48	4€
DSD2/DSD1	154	51	4€25
DI/DR/DF	175	58	4€83
Administrateur civil	218	74	6€16

RETRAITÉS

Catégorie C	33	11	0€91
Catégorie B	40	13	1€08
Catégorie A	46	15	1€25

Section Interrégionale UNSA Douanes de Nouvelle-Aquitaine

Courriel : unsa-aquitaine@douane.finances.gouv.fr